



Ref : CA2023/15

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT OCTROI DE DÉROGATIONS AU CADRE DE GESTION DES PERSONNELS CONTRACTUELS ENSEIGNANTS

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 28 avril 2023 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3, L.954-3,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 et la loi n°84-16 du 11 janvier 1984,

Vu les délibérations du conseil d'administration relatives à la gestion des enseignants contractuels à l'Université Bordeaux Montaigne datées du 12/10/2012, du 12/07/2013, du 10/07/2015, du 05/05/2017

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ DÉCIDE:

Article 1:

Est approuvée la cédésation au 1^{er} septembre 2023 de deux contractuels enseignants [cf. cas de dérogation (1) et (2) selon document ci-joint], par dérogation au cadre général de gestion fixé par délibérations antérieures du conseil d'administration relatives à la gestion des enseignants contractuels de l'Université Bordeaux Montaigne.

Article 2:

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Article 3:

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 avril 2023.

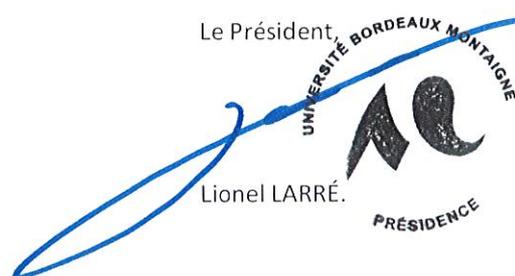
➤ **Vote relatif à la cédésation au 01/09/2023 pour le cas de dérogation (1):**

Membres présents	20
Membres représentés	09
Abstention (s)	01
Votants	28
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	26
Contre	02

➤ Vote relatif à la cédésation au 01/09/2023 pour le cas de dérogation (2):

Membres présents	20
Membres représentés	09
Abstention (s)	0
Votants	29
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	29
Pour	27
Contre	02

Le Président,
UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
Lionel LARRÉ.
PRÉSIDENTE



Publié le : - 5 MAI 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 4 MAI 2023